



POLITIQUE



Archives. Avec Emmanuel Macron, le secret-défense reste bien gardé

Mercredi 10 Mars 2021, Maud Vergnol

L'Élysée a annoncé, mardi, vouloir faciliter l'accès aux archives. Mais, derrière les effets de manches, le travail des historiens reste entravé.

C'est ce qu'on appelle faire le service minimum. Emmanuel Macron a annoncé mardi qu'il allait permettre « d'écourter sensiblement les délais d'attente liés à la procédure de déclassification » des documents « secret-défense », reprenant ainsi l'une des préconisations du rapport de l'historien Benjamin Stora sur la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie. Pourtant, à y regarder de plus près, le président de la République est encore bien loin de « faciliter » le travail des historiens sur ces périodes sensibles (la période de l'occupation nazie et de la collaboration est aussi concernée), tant le diable se niche dans les détails.

La loi de 2008 n'est pas respectée

Pour tout comprendre, il faut revenir trois ans en arrière. Cet engagement de faciliter le travail de vérité sur la guerre d'Algérie, le président de la République l'a pris en septembre 2018, lorsqu'il a reconnu le crime d'État commis sur le jeune mathématicien communiste Maurice Audin. C'est pourtant tout le contraire qui s'est produit depuis. Le 15 novembre 2020, un arrêté publié en catimini concernant l'accès aux archives a amplifié leur verrouillage. Le secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (le très opaque SGDSN) a en effet exigé, via l'instruction générale interministérielle n° 1300 (IGI 1300), que les archives flanquées d'un tampon « secret-défense » soient désormais déclassifiées une à une par l'administration, une procédure extrêmement lourde menant en pratique à les rendre inaccessibles. « Cette instruction produit une situation aberrante. Concrètement, mes doctorants ne peuvent plus travailler depuis un an. Mes projets de recherche, je suis obligée de les suspendre », témoignait récemment dans nos colonnes l'historienne Raphaëlle Branche.

Ce scandale démocratique a été dénoncé par nombre d'associations, collectifs d'archivistes ou de chercheurs, sans que l'Élysée, en dépit de ses promesses, ne bouge le petit doigt. En septembre dernier, plusieurs associations ont fini par saisir le Conseil d'État, en vue de constater l'illégalité de cette disposition. La loi de 2008 prévoit en effet que les documents dont la communication porte atteinte au secret de la défense nationale deviennent communicables de plein droit à l'expiration d'un délai de cinquante ans, sans qu'aucune autre condition particulière ne puisse être exigée.

Un nouveau recours a été engagé le 15 janvier dernier par les mêmes protagonistes, après la publication d'une nouvelle version de l'IGI 1300, qui prévoit désormais la possibilité que des archives soient classifiées « secret-défense » a posteriori, sans aucune limite temporelle et justification d'aucune sorte. Une première dans l'histoire des archives en France.

Pourtant, l'Élysée n'a pas décidé mardi de supprimer cette disposition scandaleuse, se contentant d'annoncer un retour à la déclassification selon le procédé dit « de démarquage au carton », et non plus document par document. « C'est une petite avancée mais on est vraiment loin du compte », réagit Pierre Audin, le fils de Maurice Audin. La loi de 2008, votée par la représentation nationale, n'est pas respectée. Le président se contente d'arbitrer entre son administration et la loi. C'est vraiment le fait du prince. » Raphaëlle Branche partage les mêmes réserves et la même déception. « On peut se féliciter qu'Emmanuel Macron reconnaisse au moins qu'il y a un problème mais on n'est loin du compte, c'est-à-dire de l'application stricte de la loi de 2008, regrette l'historienne spécialiste de la guerre d'Algérie. L'Élysée aurait dû supprimer l'IGI 1300. » Faute de volonté politique, ce sera désormais au Conseil d'État de statuer sur l'annulation de cet arrêté antidémocratique.

À LA UNE

Brésil. Lula, une lueur d'espoir dans la nuit bolsonariste

Brésil. Lula libre : notre interview vidéo réalisée il y a un an avec l'ancien président brésilien

Sans culture

Bamlanivimab. La face cachée du traitement « miracle » de Macron

Covid-19. Les médecins en colère face à une stratégie vaccinale chaotique

Sous-traitance. À Lyon, les bionetteuses ne veulent pas se faire liquider

J'ACHÈTE LE NUMÉRO

JE M'ABONNE

ÉDITION DU MERCREDI 10 MARS

LA BOUTIQUE DE L'HUMANITÉ



L'APRÈS-CAPITALISME

Après la violence de ce que nous avons dû endurer, qui nous frappe encore et le monde entier avec nous, il ne faut pas « la jouer petit bras »...

J'ACHÈTE

La revue Tech de Jeff Brown: Il dévoile les 3 actions qui vont décoller en 2021

L'Investisseur Tech

Elle met une tige de rose dans une pomme de terre et regardez ce qui se passe une semaine plus tard !...

Trucs-et-astuces.co

Paris : L'anti-rides qui cartonne chez vous

Sante Energie

Chaudière gaz : pourquoi les propriétaires se pressent de la remplacer par une pompe à chaleur ?

Pompe à Chaleur

Recommandé par Outbrain

ABONNEMENTS



L'HUMANITÉ INTÉGRAL
Toutes les éditions papier + Magazine Humanité
Dimanche + tout le site humanite.fr en illimité

JE M'ABONNE

J'ACHÈTE UN NUMÉRO



L'HUMANITÉ WEEK-END
L'édition papier du vendredi + le Magazine Humanité
Dimanche + tout le site humanite.fr en illimité

JE M'ABONNE

J'ACHÈTE UN NUMÉRO

L'Humanité 100% numérique
Edition numérique du quotidien sur ordinateur et tablette

Tout le site humanite.fr accessible en illimité sur tous vos appareils connectés

Moins de 2,5 euros par semaine !

JE M'ABONNE

AUSSI SUR L'HUMANITE.FR

POLITIQUE

Mort de l'industriel et parlementaire Olivier Dassault

MONDE

Yasaman Aryani, celle qui dévoile l'Iran

MONDE

Algérie. « Un État démocratique ne peut se faire sans les droits des femmes »

SOCIÉTÉ

Le journal du confinement : 17 mars-10 mai, la France sous cloche



NOS RUBRIQUES

À la une
Politique

Société
Social-Eco
Culture et savoir
Sports

Monde
Planète
En débat
Vos droits

SUIVEZ-NOUS



NOS THÈMES

Vidéos
Dossiers

Les Blogs et Chroniques
Les Lettres Françaises

NOS SERVICES

Mobilisation pour l'Humanité

La Fête de l'Humanité
Les voyages de l'Humanité
Annonces légales

Les offres d'emploi
Vacances

NOS APPLICATIONS MOBILES

